

Orne

## Faits divers. Un petit garçon fauché à la sortie de son école maternelle

LE JOURNAL DE L'ORNE | jeudi 14 juin 2018

382 mots



*Le petit garçon est décédé dans la soirée du vendredi.*

Un petit garçon de quatre ans, qui sortait de l'école maternelle de Rânes, a été renversé par un véhicule alors qu'il traversait la route. Il est décédé des suites de ses blessures, le lendemain.

Rânes. Un accident grave s'est produit le jeudi 7 juin à Rânes.

Vers 16 h 30, à l'heure de la sortie de l'école, Noah, un petit garçon de 4 ans a été renversé. Il est décédé suite à ses blessures dans la soirée du vendredi.

Actuellement, l'enquête est en cours et les témoins sont entendus par la COB (Communauté de brigade) d'Argentan.

Pour le moment, il a été établi que l'enfant a été renversé alors qu'il traversait la route. Les circonstances exactes restent à déterminer à l'heure où nous mettons sous presse.

Drame pour toute l'école

Une cellule psychologique a été mise en place dès le vendredi 8 juin.

« Elle va être là pour tous les élèves qui ont vu ou entendu ce qu'il s'est passé », explique-t-on du côté de l'établissement.

Les maîtresses et les maîtres de l'école vont également en bénéficier, « c'est très dur pour eux... ». En tout, une trentaine d'enfants et de parents d'élèves ont assisté à la scène. Les Atsem, par le biais d'Argentan Intercom, ont également pu bénéficier d'une aide.

Beaucoup de personnes ont été témoins du drame. Car, en plus d'être l'heure de la sortie des écoles, deux classes de maternelle revenaient d'un voyage scolaire.

Jusqu'au mardi 12 juin, des psychologues ont écouté et discuté avec les enfants.

Expertise pour le véhicule impliqué

« Pour le moment, on ne peut rien communiquer », explique le procureur de la République. Le parquet d'Argentan est désormais en charge de l'enquête. Elle devrait être bouclée dès la semaine prochaine. « C'est un accident à l'issue dramatique. Mais c'est très simple, il n'y a pas de complexité particulière dans cet événement », déclare-t-il.

Le parquet a fait une demande d'expertise pour savoir à quelle vitesse circulait le véhicule.

Du côté du maire, Pierre Coupriet, l'émotion est trop forte et il ne souhaite pas s'exprimer pour le moment.

L'inhumation de Noah a eu lieu hier.

T.R.